

*Rafour*, point extrême du plateau supérieur de Tronchon, et les aqueducs eux-mêmes construits pour supporter les tuyaux pendant la traversée du vallon.

Lors de l'enquête d'Herbigny de 1697 (22), le curé d'Écully déclara, au titre des singularités remarquables existant alors dans sa paroisse, que *l'aqueduc aboutissant au faubourg Saint-Irénée traversait Écully et que fouissant la terre on y trouvait encore quantité de tuyaux de plomb de l'embouchure d'un seau ordinaire.*

D'autre part l'on sait que les aqueducs romains étaient généralement accompagnés d'un chemin latéral qui, après avoir servi à leur construction, était utilisé pour leur surveillance et leur entretien.

Serait-il dès lors impossible que tuyaux de plomb et chemin latéral de cette partie inconnue des aqueducs d'Écully aient passé au carrefour de la Croix des Rameaux, pour plonger ensuite, en traversant le domaine actuel du Randin, jusqu'au fond du vallon des Planches ?

Si ce fait venait à être prouvé, on s'expliquerait sans peine la construction de la première église d'Écully et de sa croix paroissiale sur le bord du chemin des aqueducs, lequel, même après la ruine de ces derniers, pouvait bien demeurer, aux temps barbares où l'on vivait alors, l'un des mieux établis et des plus fréquentés du pays.

La dernière trace à signaler de la Croix des Rameaux est la mise en adjudication, le 17 février 1793, par la municipalité d'Écully, de la ferme du terrain d'une demi-bicherée de contenue où s'élevait la croix, ainsi que des huit pieds de noyers qui y étaient complantés.

L'adjudication fut prononcée au profit du citoyen Deville

---

(22) Archives départementales du Rhône. — C. 1, fo 19.